

Les gens de mer et les autres: vision d'un monde (XVII^e—XIX^e siècles)

Alain Cabantous

Volume 12, numéro 2, 1990

Identité maritime
Maritime Identity

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1081670ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1081670ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Association Canadienne d'Ethnologie et de Folklore

ISSN

1481-5974 (imprimé)

1708-0401 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Cabantous, A. (1990). Les gens de mer et les autres: vision d'un monde (XVII^e—XIX^e siècles). *Ethnologies*, 12(2), 39–51.
<https://doi.org/10.7202/1081670ar>

LES GENS DE MER ET LES AUTRES : VISION D'UN MONDE (XVII^e—XIX^e SIÈCLES)

Alain CABANTOUS

*Institut d'histoire moderne et contemporaine—CNRS
Paris, France*

Les historiens exhument peu à peu tout ce qui a pu constituer l'originalité des pratiques sociales des populations maritimes de l'Europe occidentale aux temps modernes. Habitants des villes ou des villages, les gens de mer participèrent pleinement aux mouvements économiques, furent sensibles aux crises au même titre que les paysans, les artisans ou les manœuvriers de leur entourage ; plus que bien d'autres même, ils durent contribuer massivement à l'effort de guerres nombreuses et meurtrières. Mais, simultanément, intégrées et dépendantes d'un espace totalement contraignant qui imposait ses rythmes, les communautés littorales vivaient différemment des autres. La démographie comme les rapports sociaux, les croyances comme les traditions professionnelles se trouvèrent fortement imprégnées du sceau maritime. Toutes ces particularités subies et parfois entretenues, décelées à partir des archives, n'avaient pas tout à fait échappé à ceux qui, en France notamment, regardaient vivre les gens de la mer.

L'intérêt de leur témoignage vaut autant pour la globalité du propos que pour ses particularismes. Si beaucoup de nos observateurs, à travers deux siècles, s'entendent pour mettre en valeur, retenir ou répéter un certain nombre de caractères, devenus bien souvent des lieux communs, simultanément surgissent des variantes qui dépendent de la personnalité ou de la fonction du narrateur, des temps et des lieux. Bref, le discours sur les gens de mer, tel qu'il se construit entre 1650 et 1850, révèle tout autant la singularité et la diversité de ce milieu que les préoccupations et les présupposés d'un imaginaire social dont nous avons en partie hérité et qui a forgé notre vision de ce monde attractif et refusé parce qu'apparemment totalement autre.

Le monde des témoins

La multiplicité des sources disponibles (administratives, médicales, nautiques, ecclésiastiques, littéraires, privées, etc.) permet à ceux qui, pour des raisons extrêmement variables, s'intéressent aux marins, d'envisager une grossière classification préalable.

En premier lieu, on peut distinguer les visions de l'intérieur, autrement dit les représentations de ceux qui sont en contact direct avec les gens de mer, voire, beaucoup plus rarement, celles des marins eux-mêmes, spécialement les capitaines. Or les mémoires ou les récits de voyage de ces derniers sont non seulement très peu nombreux, mais ceux qui existent contiennent somme toute peu d'observations relatives à des hommes côtoyés quotidiennement. Ce laconisme préjudiciable est seulement rompu par quelques notations de Challe, Dugay-Trouin, Cotignon, Plucket, Jurien de la Gravière¹ qui nous informent surtout à l'occasion de quelque situation extraordinaire survenue à bord : un combat, une rébellion, une bagarre, un naufrage. Ainsi, le capitaine Viaud, silencieux jusque-là à cet égard, fait état des qualités morales comme du désespoir de certains de ses matelots lors du drame que dut affronter l'équipage en 1766.²

Parmi les témoignages « endogènes », il faut aussi ranger toutes les informations qui émanent des commissaires des classes. Beaucoup d'entre elles certes concernent des questions d'organisation, de levées, de revues ou d'armement. Mais lorsque les événements s'y prêtent, ces fonctionnaires peuvent émailler leur correspondance de réflexions et de notations touchant une communauté littorale, une famille de marins. On trouverait une orientation semblable chez les membres du clergé, aumôniers et surtout curés de paroisse, qui saisissent alors l'occasion d'une requête ou d'une défense en faveur de matelots pour livrer une réflexion globale, par trop souvent fragmentaire, hélas !³ Les négociants et les armateurs enfin présentent presque toujours leur vision dans le cadre de préoccupations professionnelles, rendement des pêches, retard d'une cargaison, gravité d'une avarie, les hommes passant à l'arrière-plan, à quelques exceptions près, comme le remarque le mémoire d'Augrain, armateur, dont on reparlera.⁴

Si ce type de documents internes reste d'un maniement difficile pour bien comprendre l'image que l'on se faisait des navigateurs, en revanche, les visions extérieures sont souvent beaucoup plus instructives, au moins en apparence. Car elles peuvent revêtir un aspect

-
1. R. Challe, *Journal d'un voyage aux Indes*, Paris, Fr. Deloffre, 1979 ; *Mémoires de Dugay-Trouin*, Paris, éd. 1957 ; Chevalier de Cotignon, *Mémoires*, Grenoble, A. Carré, 1974 ; P. Plucket, *Mémoires*, Dunkerque, 1843 ; J. Jurien de la Gravière, *La marine d'autrefois*, Paris, 1865.
 2. P. Viaud, *Naufrages et aventures*, Bordeaux, 1770.
 3. On mettra à part le long témoignage de G. Fournier (s.j.) dans son *Hydrographie*, parue en 1637 et dont la dernière partie est tout entière consacrée à la dévotion des gens de mer.
 4. Archives Nationales (France), Marine (ci-après A.N. Marine), C5-48 (1773).

anecdotique, notamment lorsqu'elles émanent de passagers qui découvrent toute l'étrangeté des cales d'un navire, toute l'habileté nécessaire des hommes des haubans :

Ils ont plutôt monté au perroquet du grand hunier qu'on n'a tourné la tête et je crois voir cent danseurs de corde qui au moindre coup de sifflet voltigent dans les airs et savent tout ce qu'ils ont à faire, remarque, impressionné, l'abbé de Choisy.⁵

Pour des observateurs moins pressés, les pêcheurs et les matelots peuvent devenir de véritables objets d'étude. Il faut lire par exemple les mémoires, notes, propositions généralement écrits par des bourgeois de province, d'anciens militaires, des officiers, des ecclésiastiques, des nobles aux bureaux de Versailles pour livrer leurs réflexions relatives à l'augmentation de « cette classe d'hommes ». ⁶ Le développement du sujet comme leurs propositions pratiques les conduisent très souvent à formuler des notations d'ordre psychologique, social, physiologique. Dans un autre domaine, l'intérêt croissant des médecins pour les gens de mer, surtout après 1750, mais pas seulement pour eux, fournit un autre type de matériau. Les recherches de l'influence atmosphérique sur les comportements favorisent la multiplication des études physico-médicales tant sur le plan national (Duhamel du Monceau, après Lind, Poissonnier-Desperrières) que local.⁷

Enfin, dans une ultime catégorie, il faudrait ajouter les documents d'administrateurs, d'intendants, de préfets d'Empire, d'échevins⁸ qui ici ou là consacrent un passage, une ligne ou une page dans leur description du commerce régional ou des peuples qu'ils gouvernent. Mais pour un comte de Viry, préfet de la Lys, parfaitement instruit sur les pêcheurs des environs d'Ostende, voire pour un C. de Villeneuve-Bargemon à Marseille, combien de notes éparées ou sybillines du préfet du Nord ou de celui de Loire-Inférieure. Les rapports de

-
5. F.T. abbé de Choisy, *Journal d'un voyage de Siam*, Trévoux, 1687, p. 9.
 6. A.N. Marine, C4-139, 140, 144, 149, 156; ces Mémoires sont particulièrement nombreux au moment des conflits.
 7. H-L. Duhamel du Monceau, *Moyens de conserver la santé des équipages de vaisseau*, Paris, 1759; J. Poissonnier-Desperrières, *Traité sur les maladies des gens de mer*, Paris, 1790; H. Tully, *Essai sur les maladies à Dunkerque*, Dunkerque, 1760; Gigot, *Essai sur la topographie physique et médicale de Dunkerque*, Paris, 1815; R. de Hautsirck, *Recueil d'observations de médecine des populations des hôpitaux militaires*, Paris, 1777; *Lépecq de La Clôture*, *Collection d'observations sur les maladies et constitutions épidémiques*, Rouen, 1778; P.J. Bertrand, *Précis d'histoire physique, civile et politique de Boulogne-sur-mer*, Boulogne, 1828.
 8. Je pense par exemple au remarquable mémoire de Lemoyne, échevin de Dieppe, consacré aux pêches et aux pêcheurs de la ville en 1776 (A.N. F12-1836).

missionnaires qui sillonnent la France depuis le XVII^e siècle me paraissent entrer dans ce type de classement, dans la mesure où les appréciations qu'ils portent sur les populations instruites peuvent concerner les gens de mer et combler ainsi une lacune, longtemps significative, due au désintéret des gens d'Église pour les sociétés maritimes.⁹

Cette approche multiforme dévoile un ensemble d'impressions révélatrices de ce qu'ils souhaiteraient voir aussi. Grâce à la diversité originelle du corpus—qui n'est pas exhaustif—s'ouvrent aussi des voies nouvelles à l'historien. Par exemple, sous la monarchie de Juillet, Gigot de la Bellodière écrit, à propos des jeunes Normandes du littoral:

Très vertueuses qu'elles sont, les habitantes des côtes surtout de la région septentrionale se marient rarement sans avoir perdu le droit de se parer de la fleur d'oranger symbolique. Une séduction suivie d'abandon est rare mais il est presque sans exemple qu'une fille se marie avant d'être enceinte.¹⁰

Ce passage, pris parmi d'autres, permet au chercheur d'être plus attentif à l'importance des conceptions pré-nuptiales en milieu maritime et de pondérer ici la globalité du propos grâce aux reconstitutions de famille. Durant la seconde moitié du XVIII^e siècle, ces naissances représentent plus de 16% des premières naissances dans les familles maritimes dieppoises, contre près de 14% dans celles de Dunkerque et plus de 11% au Havre.

Mais à côté de cette incitation historique, la plupart de ces réflexions sur les gens de mer dessinent aussi une part de l'imaginaire des observateurs, imaginaire qui procède d'une cohérence, d'une articulation autour de thèmes sans cesse proposés à notre lecture.

Les ambiguïtés d'une vision globale

L'ensemble des notations et des remarques qui tentent de cerner la réalité sociale maritime, surtout à partir du XVIII^e siècle, traduisent en fait un certain nombre de préoccupations fondamentales qui s'appliquent probablement plus à « la chose maritime » qu'aux gens de mer proprement dits. Ces manifestations d'intéret grandissant restent d'abord dominées par une inquiétude essentielle: le maintien des effectifs ou mieux encore leur accroissement. La stagnation du nombre de marins français autour de 50 000/60 000 aux XVII^e et XVIII^e siècles, due à la fois aux ponctions mortelles de la profession ou de la

9. P. Verjus, *Vie de Michel Le Nobletz*, Paris, 1666; P. Boschet, *Le parfait missionnaire ou la vie du R.P. Julien Maunoir*, Paris, 1697; P.F. Hacquet, *Mémoire des missions des Montfortains (1740-1779)*, Paris, L. Pérouas, 1964.

10. G. Gigot de La Bédollière, *La Normandie vue au XIX^e siècle*, Paris, 1842.

guerre, à la mauvaise reproduction sociale de certaines catégories, constitue une double menace. Politique d'abord. Plusieurs textes soulignent fortement le rôle essentiel de «cette classe d'hommes si précieuse pour l'État et qui devient moins nombreuse de jour en jour par les efforts qu'ils font pour se soustraire à la misère». ¹¹ Car si le système des classes, mis en place après 1670, permet de rationaliser le recrutement et de fixer les hommes, la puissance navale de la monarchie passe par une flotte nombreuse, bien équipée et dans laquelle l'État doit pouvoir «trouver des talents requis dans le matelot dépouillé de sa rudesse et de son ignorance». ¹² Économique ensuite. Indispensables au développement des échanges extérieurs en pleine croissance après 1730/1740, notamment le commerce transatlantique, les gens de mer animent toutes les formes du cabotage, tous les types de pêche, compléments indispensables à la richesse du royaume. «Les marins, lit-on dans un mémoire adressé au maréchal de Belle-Isle, sont la base de la navigation et du commerce ; sans eux tout est immobile. Sur ce fondement ne doit-on pas être surpris qu'en France, il y ait tant d'hommes et si peu de matelots ?» ¹³

La production écrite qui évoque les gens de mer se teinte donc d'une forte curiosité utilitaire. Mais elle s'accompagne généralement de jugements généraux à propos de ces hommes. D'ailleurs les traits saillants dont on les pare servent à justifier les modifications que nos observateurs appellent de leurs vœux, qui seules permettraient de redresser des situations compromises, d'interrompre «la perte de l'espèce».

Une très grande part des impressions et jugements recensés relèvent d'une vision négative du milieu maritime. La violence, la brutalité, la grossièreté, l'inconstance, l'aveuglement, l'ingratitude, le vice demeurent les qualificatifs qui semblent courir naturellement sous la plume de nos auteurs. *A priori* donc, les gens de mer seraient comme une réalité malsaine mais nécessaire. La connotation négative générale du propos ne doit pas étonner. Elle se retrouverait chez des lettrés, des bourgeois, des clercs qui cherchent à dépeindre le peuple au siècle des

11. A.N. Marine, C4-136; A. Cabantous, *Les populations maritimes françaises de la mer du Nord et de la Manche orientale (1660-1794), étude sociale comparative*, thèse de doctorat d'État, Lille, 1987, 991 p., cf. pp. 691/693. On peut aussi se reporter aux cahiers de doléances de la noblesse ou du clergé du bailliage de Montreuil-sur-mer, dans H. Loriguet, *Cahiers de doléances de 1789 dans le département du Pas-de-Calais*, Arras, 1891, tome 2, pp. 20 et 43.

12. A.N. Marine, G-88 (Mémoire anonyme, 1758).

13. A.N. Marine, C4-156 (mémoire anonyme, 1784).

Lumières.¹⁴ Partie intégrante du populaire, les marins et leurs familles n'échappent pas aux stéréotypes ambiants. Mais ici, l'originalité porte sur les raisons de ces comportements collectifs répréhensibles. Dans un bel élan néo-hippocratique, les médecins comme les missionnaires, les négociants comme les officiers incriminent volontiers non pas tant le climat que l'environnement essentiel : la mer.

Sous une autre forme et avec d'autres intentions, Chateaubriand soulignera dans les *Mémoires d'outre-tombe* cette singularité marine, cette empreinte totale et fascinante de l'océan :

La langue des matelots n'est pas une langue ordinaire ; c'est une langue telle que la parlent l'océan et le ciel, le calme et la tempête. Vous habitez un univers d'eau parmi des créatures dont le vêtement, les goûts, les manières, le visage ne ressemblent point aux peuples autochtones : elles ont la rudesse du loup marin et la légèreté de l'oiseau.¹⁵

Si la forme est brillante et emportée, le fond, lui, rejoint les notations plus prosaïques dont on dispose.

La mer, il est vrai, façonne les corps, elle les rend « vigoureux, souples, robustes »,¹⁶ elle les accoutume à la fatigue, à l'endurance. On oublie de préciser qu'elle peut les mutiler et les briser. Mais l'essentiel n'est pas là ; il porte sur le caractère, sur les attitudes. Pendant longtemps, au moins jusqu'au milieu du XVIII^e siècle, la mer fut considérée comme l'espace infernal par excellence, « véritable théâtre de cette vanité et de cette inconstance des choses du monde », écrit le pasteur Barbault, reprenant cette métaphore du « chemin sans chemin ». « C'est grande inconsistance et grande légèreté que de se jeter ainsi dans un élément si muable », tonne au début du XVII^e siècle le redoutable magistrat bordelais P. de Lancre.¹⁷ Ainsi les marins, familiers d'un domaine maléfique ne sont-ils pas nécessairement contaminés par la perversité du paysage ? Un certain nombre de missionnaires au XVIII^e siècle le pensent encore. Une mer volage imprime de son sceau la psychologie des populations littorales. Elle provoque chez elles une légèreté, une indolence peu propices à former des esprits religieux, préoccupés de leur salut. Les prêtres montfortains, dans leurs missions de l'ouest ne manquent pas de souligner que

14. Images du peuple au XVIII^e siècle, Centre Aixois d'Études et de Recherches sur le XVIII^e siècle, Paris, 1973 et D. Roche, *Le peuple de Paris*, Paris, Aubier 1981.

15. F-R. de Chateaubriand, *Mémoires d'outre-tombe*, t.1, Paris, P. Cleirac, 1973, p. 249.

16. A.N. Marine, C4-137/139.

17. Th. Barbault, *Prières pour ceux qui voyagent sur la mer*, Amsterdam, 1688, préface ; P. de Lancre, *Tableau de l'inconstance des démons, magiciens et sorciers*, Bordeaux, 1613, p. 31.

« le peuple se ressent des bords de la mer » ou que « l'air marin et le concours des étrangers rend le peuple libertin ». ¹⁸ Cette superficialité, cette indifférence—pourtant relative—aux choses spirituelles n'empêchaient pas ces hommes et ces femmes d'apparaître souvent très crédules aux yeux de nos témoins éclairés et savants. Le matelot, écrit Lalandelle, « est d'une crédulité parfaite et la raison en est simple. Il a vu de tant de choses que le peuple se refuse qu'il arrive après quelques années de navigation à ne rien mettre en doute ». ¹⁹

Les turbulences de la nature, qui prédisposent les esprits maritimes à la versatilité, les conduisent nécessairement à l'imprévoyance, à la jouissance immédiate. Le marin est un être vivant la précarité de l'instant, qui ne se projette pas dans l'avenir, qui éprouve le temps au jour le jour et qui peut ainsi précipiter, par sa prodigalité irréflectie, sa famille vers la misère. ²⁰

Peut-être plus encore, le navigateur est marqué par une violence native qui se nourrit aux sources mêmes de l'Océan.

L'homme est dur sur cette côte, affirme Michelet à propos de la Bretagne. Fils maudit de la création, vrai Caïn, pourquoi pardonnerait-il à Abel ? La nature ne lui pardonne pas. La vague l'épargne-t-elle quand, dans les terribles nuits d'hiver, il va par les écueils attirer le varech flottant qui doit engraisser son champ stérile et que, si souvent, le flot apporte l'herbe et emporte l'homme. ²¹

Élément des excès et des extrêmes, matrice de la tempête terrifiante comme du redoutable calme plat, la mer imprime ses caprices à ceux qui naviguent : « la mer aigrit leur humeur, la plus légère contestation dégénère en querelle, et en général, ils sont taciturnes et sombres », souligne Bernardin de Saint-Pierre. ²²

Pour sa part, Cambry, visitant les gens de mer d'Armorique en l'an VIII remarque que « les matelots ont grand besoin d'agitation et de secousses ; le repos les engourdit et leur fait mal ». ²³ Un médecin anonyme du Havre ne dira pas autre chose à propos des Normands sous la Restauration. ²⁴ Des mouvements passionnés, associés à une grande force, une habitude à la lutte, au combat, ne peuvent engendrer

18. Hacquet, pp. 8-29.

19. G. Lalandelle. *Les Français peints par eux-mêmes*, Encyclopédie morale du XIX^e siècle, Paris, 1842.

20. Cf. le portrait du pêcheur nantais par A. Guépin dans *Nantes au XIX^e siècle*, Paris, 1835, p. 316 : cet homme « vit au jour le jour, insouciant du lendemain ».

21. J. Michelet, *Histoire de France*, Paris, Cl. Mettra, 1965, vol. 1, livre III, p. 330.

22. J-H. Bernardin de Saint-Pierre, *Voyage à l'Isle de France*, Neufchâtel, 1773, pp. 25-28.

23. J. Cambry, *Voyage dans le Finistère* (an VIII), Brest, 1836, p. 217.

24. Anonyme, *Recherches morales et politiques sur Le Havre*, Le Havre, 1825.

que des hommes belliqueux en permanence, prompts à la bagarre, dont les réponses ou les répliques se traduisent toujours par une virulence verbale et physique immédiate. Sans être totalement inexacts, ces témoignages ne reprennent en fait qu'un *topos* dont on trouverait au moins des traces tangibles dès le Moyen-Age.²⁵

Homme du mouvement et de l'agitation, le matelot est donc aussi l'homme de la fuite, de la désertion qui pour lui ne sont rien moins qu'un déshonneur. En est-il d'ailleurs vraiment fautif? Les observateurs paraissent s'accorder sur le partage des responsabilités entre la nature originelle des marins et les excès d'autorité des capitaines. C'est donc bien la violence, l'instabilité et pour tout dire le libertinage qui traduisent le mieux l'impression qui semble émaner des gens de mer lorsqu'ils sont regardés de l'extérieur. En fait, ces qualifications ne reproduisent-elles pas simplement des schémas préétablis, inhérents à l'univers marin? A cette démarche tautologique, certains, comme Bernardin de Saint-Pierre, Fournier ou Cambry, apportent une touche positive et octroient aux navigants des qualités de courage, de générosité. Mais plus souvent on s'accorde à penser, comme ce correspondant anonyme du ministre, que les gens de mer forment

Un assemblage de liberté et de gêne, d'inconstance, de paresse et de misère, d'insubordination et de libertinage qui font le caractère de presque tous. Et comment peut-on se flatter de détruire ces vices tant qu'ils ne trouvent ni protecteur ni guide pour les ramener dans l'ordre qui convient à un état subordonné.²⁶

On comprendra aisément que cet ensemble de comportements nuisibles au corps social, à la richesse de la nation, à la gloire du roi, justifie une nécessaire discipline, une sévérité exemplaire que les plumeurs réformateurs de la marine de Sa Majesté proposent massivement au ministre. Toutefois, si le caractère des gens de mer s'apparente par mimétisme à la nature océane, il est nécessairement contradictoire, ambivalent, voire nuancé. En outre, si le monde des gens de mer est souvent présenté «comme un peuple à part dans le grand peuple, point régi par des lois communes» (Lalandelle), il n'en contient pas moins nombre de facettes, de variantes, plus ou moins perçues par ceux qui les regardent.

Variations thématiques

Le sens de l'observation se modifie d'abord en fonction de ceux qui observent. Pour reprendre la classification proposée par Daniel

25. Cf. par exemple Eustache Deschamps (v. 1346 - v. 1406), I 310e ballade.

26. A.N. Marine, C4-155.

Roche dans son *Peuple de Paris*, le regard des protecteurs (prêtres ou commissaires) ne retiendra pas les mêmes catégories, ne s'attachera pas aux mêmes contours que celui des réalistes (négociants ou médecins) ou celui des « ethnographes ». De la même façon, dans chacun de ces groupes, la plus ou moins grande intimité avec les hommes de la mer modifiera la manière de les désigner. Par exemple, les négociants ou les commis des classes connaissent parfaitement les différents types de navigants et se gardent bien de confondre dans leurs appréciations maîtres de navire, pilotes, matelots, navigateurs, pêcheurs, etc.²⁷ Inversement, peu rompus aux subtilités du vocabulaire professionnel, les médecins ou les curieux venus de l'intérieur des terres choisissent souvent de désigner les marins sous un terme générique, puisque le marin c'est l'altérité découverte.

Cependant au delà de l'utilisation ou de la méconnaissance des subtilités lexicales, la plupart des témoins tracent une frontière assez marquée entre deux groupes de gens de mer. A l'origine de cette partition se situe l'activité nautique des uns et des autres et donc la relation à la mer. Évoquant les hommes du grand commerce ou de la « droiture », Lemoyne, échevin de Dieppe, estime en 1775 qu'ils constituent « souvent des hommes épuisés par la mollesse et le libertinage (alors que) la pêche fournit au contraire des hommes forts, robustes, vigoureux ».²⁸ Derrière cette notation physiologique, se profile en fait un autre discours. La navigation au grand cabotage européen, et plus encore celle des mers chaudes, multiplie les escales incertaines et tentatrices. Inversement, les pêcheurs, fixes dans leurs occupations, de retour au port en temps réguliers, habitués des mers froides, protègent leur corps, mais aussi leur famille et leur communauté des risques de la dispersion, de l'avitaillement, de la bâtarde. C'est pourquoi Lépecq de La Clôture à Dieppe ou Villeneuve-Bargemon à Marseille croient retrouver chez les pêcheurs de ces deux villes la continuité « de la race ancienne ». « Où trouverions-nous donc une image plus fidèle de la saine constitution de nos premiers aïeux ? », s'écrie le premier, tandis que pour le second les Marseillais du quartier

27. Cabantous, pp. 43 et sq.

28. A.N. F 12 1836 ; on trouverait un propos semblable dans le mémoire anonyme « des Pescheries », paru vers 1753/1755, ou chez le commissaire de Boulogne, écrivant à la veille de la guerre d'Amérique : « Les pêcheurs sont excellents pour servir sur les vaisseaux du roy, ils sont plus forts, plus robustes, plus accoutumés à la fatigue que les navigateurs et conséquemment bien moins sujet aux maladies » (A.N. Marine, C4-139).

Saint-Jean ne sont autres que des Phocéens qui surent sauvegarder, perpétuer «langues, coutumes, inclinations».²⁹

Cette conservation et cette stabilité d'ordre anthropologique ne manifestent en réalité que l'un des effets bénéfiques de la pêche. Car le pêcheur, soumis au rythme répétitif des mêmes campagnes retrouve assez tôt le besoin de s'établir. Sachant quand et où il reviendra, il peut, au contraire du matelot, se marier jeune, avoir des enfants qui deviendront bien vite des auxiliaires économiques indispensables. Le tableau brossé par l'armateur Augrain, un homme du milieu, synthétise bien l'opinion commune :

Le pêcheur ne trouve pas l'occasion de connaître d'autres femmes que la sienne parce qu'il revient directement au port dont il est parti. Dès qu'un pêcheur sent les premières atteintes de la nature, il ne s'en défend pas. Il cherche une compagne qu'il associe à ses travaux. Engagé dans les liens du mariage, il ne songe pas à frauder les lois de la nature parce qu'il sait que ses enfants, parvenus à l'âge de huit ou neuf ans, gagneront leur dépense. Il doit naître de ces mariages d'autant plus d'enfants que la salure de l'air que respirent le marin et la femme les porte à se réunir plus souvent.³⁰

Dépeignant les pêcheurs du quartier du Pollet près de Dieppe, Lépecq n'écrit pas autre chose : «Ils voient rarement leurs femmes et sont féconds ; ils les aiment et leur restent fidèles.»³¹ Le modèle de cette démographie naturelle, qui n'est pas totalement inexacte,³² permet surtout de confronter ces relations conjugales presque idylliques avec la débauche des matelots, peu attentifs aux bienfaits de l'hymen, nécessairement peu portés vers la fidélité et présentés comme «des hommes aux amours faciles» (Lalandelle). Le refus du modèle matrimonial au profit du vagabondage sexuel n'est pas seulement préjudiciable à la stabilité et au développement des familles des marins de commerce. L'aventure répétée du voyage, largement considérée comme responsable de cette situation, suscite d'autres conséquences, dommageables à l'ordre public. L'ouverture au monde entretient chez beaucoup de ces hommes la curiosité, et Dubuisson-Aubenay, visitant

29. Ch. de Villeneuve-Bargemon, *Statistique départementale des Bouches-du-Rhône*, 1821, t. 1, p. 895, et A. Corbin, *Le territoire du vide, l'Occident et le désir de rivage*, Paris, Aubier, 1988, pp. 243 et sq.

30. Augrain, *Mémoire sur la pêche*, A.N. Marine, C5-48 ; cf. aussi Lemoyne ; en revanche l'écrivain anglais T. Smolett voit un danger dans la prolifération des matelots et des pêcheurs, gens de la pire espèce.

31. Lépecq de La Clôture, p. 178.

32. Au XVIII^e siècle, les pêcheurs se marient vers 25/27 ans, leurs épouses vers 24/25 ans ; leur fécondité peut atteindre un fort niveau mais c'est loin d'être un cas général. On peut toujours s'interroger sur l'effet aphrodisiaque de l'air salé ! Cabantous, pp. 487/509.

les gens de Saint-Malo, a estimé que tous les marins y sont « rudes et grossiers si ce ne sont ceux qui ont beaucoup voyagé et, par ce moyen, poli leur esprit ». ³³ Mais les pérégrinations internationales aiguisent aussi l'indépendance de pensée, la critique et bientôt l'insoumission. Bernardin de Saint-Pierre, qui a écouté les hommes d'équipage au cours de sa longue traversée vers l'île de France (île Maurice), note « qu'ils parlent souvent des princes, des lois, de la religion avec une liberté égale à leur ignorance ». ³⁴ L'élargissement des horizons géographiques, la confrontation culturelle imposée, aux antipodes du paysage qui s'offre quotidiennement aux pêcheurs, ne peuvent manquer d'encourager une mentalité rebelle, parce que farouchement autonome.

Le marin, écrit le préfet de Seine-inférieure en 1807, communiquant avec toutes les nations, modifie, confond même ses habitudes navales avec celles de l'étranger. Le pêcheur, vivant isolé sur sa barque ne connaît d'autre bonheur que le repos qui l'attend dans sa cabane. ³⁵

Et, au XVIII^e siècle, les commissaires signalent aussi que bien des matelots sont « fiers, arrogants et difficiles à mener ». ³⁶

A travers cette confrontation et cet antagonisme total, se profile nettement la vision rêvée de deux mondes. Les pêcheurs, au dire de nos observateurs, seraient plutôt gens des campagnes, villageois, véritables paysans de la mer ou, plus encore, transposition occidentale du bon sauvage exotique. Ils participeraient de cette civilisation rustique, immuable, circonscrite et donc rassurante. Parés des vertus ancestrales, ils méritent sinon de la considération du moins une protection condescendante. Comme en creux, les matelots, insérés dans le monde citadin, celui des mutations incessantes, des marginalités inquiétantes, des émotions imprévisibles, apparaissent bien comme les composants d'une micro-société doublement dangereuse parce qu'incontrôlée, en raison de leur intégration urbaine et de leurs professions incertaines. Le clivage excessif entre pêcheurs sages et matelots échevelés, tout en constituant le trait dominant, n'est pas la seule pondération apportée au tableau d'ensemble. A travers quelques textes se dessine encore une différenciation socio-géographique qui se résume presque toujours dans une opposition entre Provençaux et Bretons. Ces deux provinces littorales procurèrent, au moins jusqu'aux années 1730, la plus grande partie des effectifs de la Royale.

33. Dubuisson-Aubenay, *Itinéraire de Bretagne en 1636*. Archives de Bretagne, t. IX et X, Nantes, 1898, p. 43.

34. Bernardin de Saint-Pierre, p. 25.

35. A.N. Marine, C4-139.

36. A.N. F 20-256, rapport de mars 1807.

Entre 1685 et 1740, chacune de ces grandes régions fournissait environ 30% des conscrits de la marine.³⁷ Une telle domination explique la force symbolique de ces provinces nécessairement antagonistes. Fournier, l'un des premiers, a bien mis en valeur cette différence en estimant supportable l'indiscipline passagère des matelots ponantais au regard de « l'outrance du libertinage et du caprice naturel des Provençaux ». ³⁸ Tard dans le XVIII^e siècle, le chevalier de Cotignon pourra aussi apprécier le caractère de chacun, en émettant un jugement inverse. Jeune officier, il rend compte à son capitaine d'une bagarre qui avait mis aux prises plusieurs membres de l'équipage et de la difficulté avec laquelle il avait rétabli la situation :

Vous avez raison, lui répondit son supérieur, et je ne suis pas étonné de vos remarques mais on voit bien que vous ne connaissez pas les Bretons et lorsque vous aurez navigué quelques temps avec eux, vous conviendrez qu'ils ne se gouvernent pas comme les Provençaux, attendu que joint à l'ivrognerie, ils sont têtus comme des mulets.³⁹

Ces opinions contradictoires ne modifient pas le jugement négatif porté à l'encontre des marins du Midi. Cette mauvaise réputation est probablement liée à l'ambiance plus cosmopolite des ports méditerranéens, à la fréquentation des peuples orientaux fourbes, à la proximité des principautés étrangères où le marin levantin se réfugie toujours en cas de difficulté. Une fois encore, face au monde des villes portuaires qui mêlent les civilisations méridionales, qui se ressentent de la promiscuité barbaresque, la péninsule des Bretons, plus rurale qu'urbaine, ouverte seulement sur le grand large favoriserait une meilleure moralité de ses indigènes. Là encore, l'isolement grandiose et la culture « primitive » des Celtes construisent ces images collectives aux destins durables.

A travers cet ensemble d'appréciations défavorables, il convient toutefois de proposer une troisième sorte de nuances, d'ordre chronologique cette fois. A partir du milieu du XVIII^e siècle, les médecins qui dirigent leur regard vers le monde de la mer, les commissaires qui fixent leur attention sur la situation des hommes dont ils ont la charge modifient la teneur du discours. En se penchant sur la

37.	<i>Bretagne</i>	<i>Provence</i>
1685	28,5%	29,1%
1710	29,1%	27,6%
1784	36,9%	16,2%

(sources : A.N. Marine, C4-156, G-18 et Chambre de Commerce de Dunkerque pour 1685)

38. Fournier, p. 129.

39. Chevalier de Cotignon, p. 224.

vie matérielle des gens de mer, sur leur nourriture, leur hygiène, sur leurs difficultés économiques ou familiales, ces observateurs cherchent alors à comprendre, à analyser les raisons de ces situations. Certes ils n'évitent pas toujours les explications globales ou morales qui renforcent les clichés traditionnels, mais on devine ici ou là des tentatives de compréhension. Cet effort « professionnel » reste quand même minoritaire face à ces visions résolument tranchées qui ne sont bien souvent qu'une projection que certains milieux socio-culturels se font du populaire et de la chose maritime. On sait combien ces jugements paresseux et fantasmatiques d'une réalité mal perçue auront du succès longtemps encore.

* * * *

Ce court exposé ne se voulait qu'une première esquisse destinée surtout à montrer la diversité des sources disponibles, l'unicité et les subtilités du discours sur les gens de mer. Dans cette recherche des nuances, il faudrait davantage insister sur la chronologie lexicale, sur le recensement du vocabulaire utilisé, sur son origine ; on devrait aussi établir une répartition rigoureuse selon les sources et les auteurs et la croiser avec les thèmes systématiquement abordés. C'est, on le devine, le sujet d'une étude d'une tout autre envergure qui ne se limiterait pas à quelques catégories sociales.

On retiendra de cette approche une réelle cohérence de l'image des populations navigantes. Elle est d'abord une dénonciation des situations sociales et morales des marins au nom de la défense de l'ordre public et du progrès économique. Certes les pêcheurs ne sont pas les matelots, les Bretons ne ressemblent pas aux Levantins. Mais aux XVIII^e et XIX^e siècles, c'est le commerce maritime bien plus que le hareng ou la morue qui fonde la prospérité. Là se trouve la contradiction décisive, puisque l'on ne peut se passer de ces navigateurs du long cours, dangereux et versatiles... A moins que le reflet des archives du temps n'oblitérent sérieusement ces propos délibérément répétitifs et alarmistes. Mais ceci est vraiment une autre histoire.